|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| Initiatives jeunes**CAFA Certificat d’aptitude aux fonctions d’animateur** |
| **Appels à projets**Ce programme vise à reconnaitre le jeune comme une richesse, à améliorer son accès à l’emploi et lui offrir l’occasion de prendre confiance en soi, de surmonter des difficultés et de connaître des réussites riches d’enseignements pour construire l’avenir.**Objectif** : permettre l’encadrement d’enfants et d’adolescents en priorité.**Compétences** : assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés ; Participer au projet pédagogique dans le respect de l’enfant et du jeune ; Encadrer la vie quotidienne et les activités des jeunes ; Accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de projets ; Organiser des activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants. **Programme en 3 temps*** **Stage de base (3 jours) :**

Connaitre les publics et les démarches pédagogiques. Travailler en mode projet. Découvrir, préparer et animer des jeux, des chants, des activités. Travailler en équipe, vivre et s’organiser en groupe.* **Stage pratique (5 jours) :**

Au sein d’une équipe et en situation réelle avec un groupe d’enfants. Le lieu et le public devra être valider par l’IFMV.* **Stage de perfectionnement (2 jours) :**

Découverte ou consolidation d’une option au choix : les promeneurs du net, écrire et lire en atelier ou les randonnées touristiques. |

 |

|  |
| --- |
| OBJECTIFSDéveloppement de projets jeunes de 18 à 35 ans.* Développer le sens des responsabilités
* Contribuer à leur insertion sociale et professionnelle
* Encourager leur capacité d’action et de création
* Promouvoir une image positive de la jeunesse.
 |
| **1 jeune 1 animation** **En centre de loisirs, en séjours de vacances et en colonies.** Le mercredi et le soir après la classe. Nécessitant une organisation avec les collectivités locales ou les associations créatrices d’emplois. |
| Obtention du diplôme :* Un écrit de 5 pages mentionnant le travail découvert, son organisation et ses perspectives de création d’emploi ;
* Suivi d’un entretien de 30 minutes devant un jury.
 |

 |